

Hebdo Canada

Volume 1, N° 5

le 7 février 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

- Le rôle du Canada au Vietnam, 1
- Nouveau mode de congélation des oeufs, 2
- Programme d'aide axé sur l'économie du Nicaragua, 2
- Les Chinois louent le courage de deux Canadiennes, 3
- Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Suède, 3
- Le plan directeur de transport dans le Nord-Ouest — 1972, 3
- Mise en chantier d'habitations en 1972, 4
- La promotion de la femme dans les Forces armées, 4
- Montréal se prépare pour les Jeux Olympiques de 1976, 5
- Un nouveau jeu canadien: le curling sur table, 5
- Augmentation des subventions fédérales aux garderies d'enfants, 6
- Périodes de prestations aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage, 6
- Horizons commerciaux, 6

Le rôle du Canada au Vietnam

Le premier groupe de civils et de militaires canadiens dépêché auprès de la nouvelle Commission de surveillance internationale est arrivé à Saigon le 29 janvier.

Avant le départ de la délégation canadienne, le 27 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré qu'une note diplomatique avait été transmise aux représentants des quatre parties qui avaient signé, à Paris, l'Accord concernant le cessez-le-feu au Vietnam, les informant de la volonté du Canada de participer à la Commission internationale avec la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne, mais indiquant clairement que la participation du Canada au-delà de la période initiale de soixante jours dépendra de la mesure où les conditions de l'acceptation du statut de membre par le Canada, antérieurement communiquées aux parties à l'Accord, seront remplies au cours de la période initiale de participation.

M. Sharp a précisé qu'au cours de cette période initiale de soixante jours, la délégation canadienne collaborera pleinement avec toutes les

autres parties intéressées et agira en tout point en qualité de membre à part entière de la Commission, qu'elle assumera les responsabilités que cela comporte et qu'elle s'en acquittera comme il se doit. Il a noté que la Commission serait aux prises avec de nombreuses difficultés graves au cours des prochaines semaines et a souligné la nature du rôle confié à la Commission, rôle qui se limite à celui d'observateur et de témoin de l'application, par les parties, des accords de trêve et de cessez-le-feu dont ces parties sont convenues. La Commission ne cherchera d'aucune façon à empêcher physiquement l'une quelconque des parties d'agir de quelque façon que ce soit, non plus qu'elle ne tentera de forcer les parties à se conformer aux conditions de l'Accord, quoiqu'elle pourrait assumer un rôle de médiateur si les parties intéressées le lui demandaient et si la Commission estimait cette initiative utile.

La délégation canadienne, composée de membres du ministère des Affaires extérieures et des Forces armées canadiennes, est dirigée par M. Michel Gauvin, ambassadeur du Canada en Grèce, qui a agi à titre de conseiller auprès de la Commission internationale de surveillance et de contrôle.



Le chef de la délégation canadienne, M. Michel Gauvin, prend la parole à la première réunion de la CISC à Saigon

Photo Wide World